

Les défenseurs de ce processus vous diront que le simple fait qu'il existe le justifie pleinement. À leurs yeux, le processus d'Helsinki est le dernier vestige de la détente. Certes, ces mêmes défenseurs vous diront aussi que des résultats concrets seraient pour le moins souhaitables. Le processus d'Helsinki oblige l'Est et l'Ouest à se rencontrer face à face périodiquement afin de discuter des tensions. Et alors que certaines rencontres entre les superpuissances ont été suspendues à l'occasion, à Vienne ou à Genève par exemple, les rencontres se sont poursuivies au sein du processus d'Helsinki. Le processus permet aussi à de nombreuses discussions bilatérales d'avoir lieu. Ainsi, à la conférence anniversaire, on a estimé que plus de deux cents rencontres bilatérales se sont déroulées en l'espace de trois jours. Ces discussions privées ne se traduisent pas en longs discours, en communiqués et en tonnes de papperasse. De telles rencontres entre le Canada et la Pologne, la Finlande et l'Allemagne de l'Est, les États-Unis et l'URSS, sont de loin plus productives. En sortant ainsi des sentiers battus de la rhétorique, les diplomates créent entre-eux des liens qui peuvent servir, sait-on jamais, à pallier des différends entre États ou entre blocs.

C'est ainsi que le processus d'Helsinki est vraiment utile. Par contre, les défenseurs du processus font face à un problème fondamental de relations publiques: comment peut-on en effet bien vendre l'idée d'un tel processus qui n'alimente les manchettes qu'en raison de ses échecs et de ses lacunes? Comment peut-on convaincre le grand public qui s'inquiète de voir si peu d'actions entreprises face aux abus des droits humains que la CSCE n'est pas un faux forum pour diplomates en mal de vacances? Ce problème est d'autant plus épineux que la CSCE ne débouchera pas à court terme sur des résultats d'ampleur et ne nivellera pas de toute évidence des différences idéologiques entre l'Est et l'Ouest. Les résultats ont beau être tangibles, ils demeurent presque toujours trop subtils pour faire les manchettes.

Une question de fond demeure toutefois sans réponse à ce stade-ci: la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe peut-elle se permettre de progresser à pas de tortue pour une autre décennie? En avril prochain à Berne en Suisse, les Canadiens et les autres participants auront l'occasion d'évaluer le processus d'Helsinki dans le cadre d'une conférence sur les contacts humains. Il sera question notamment à Berne de la réunification des familles et de la question du brouillage des ondes courtes.

En novembre prochain, une troisième réunion générale est prévue afin d'assurer le suivi du processus d'Helsinki. Mais chose certaine, la voix des critiques qui réclament l'abrogation de l'Acte final d'Helsinki n'ira qu'en s'amplifiant si des progrès ne sont pas accomplis ou encore si les 35 pays membres ne respectent pas les accords existants. □